

Appel à candidature pour le mastère de recherche en Informatique à l'ISI de Tunis 2021-2022

L'institut supérieur d'informatique (ISI) de Tunis annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au master de recherche (**Spécialité Informatique**) au titre de l'année 2021/2022.

Profils concernés

- 1- Les candidats ayant une licence en Informatique, sciences et technologies.
- 2- Les étudiants ingénieurs en Informatique ou discipline proches (possibilité d'intégrer M1 ou M2).

Procédure et Dates

- Inscription en ligne sur le site web de l'ISI <http://mastere.utm.rnu.tn> (**date limite : 20/08/2021**)
- Dépôt de dossier à l'ISI ou par poste (**date limite : 01/09/2021**)
Adresse postale de l'ISI : ISI, 2 Rue Abou Rayhane Albayrouni, 2080 Ariana (Ajoutez la mention sur la lettre à l'extérieur Mastère de Recherche)
- Annonce des résultats sur le site de l'ISI (**30/09/2020**)

Constitution du dossier de candidature

1. Formulaire d'inscription (doit être imprimé après l'inscription en ligne sur le site web de l'ISI www.isi.rnu.tn)
2. Photocopie de la carte d'identité nationale
3. Copie conforme du diplôme de baccalauréat
4. Copie conforme du relevé des notes de baccalauréat
5. Copies conformes de tous les relevés de notes de toutes les années d'études universitaires (y compris celles du redoublement) (**Le relevé de notes de l'année en Cours n'est pas exigé au dépôt du dossier, il sera demandé à l'inscription 2021/2022**).
6. Copies conformes de tous les diplômes universitaires obtenus
7. Photo d'identité

Critères de sélection

Les étudiants seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score} = (\text{Moyenne du bac} + \text{Moyenne 1ère année} + \text{Moyenne 2ème année}) + \text{B} - \text{M}$$

Où B est un bonus calculé selon le tableau suivant :

Année diplôme	B
2021	3
2020	1
2019	0

Et M est un malus calculé compte tenu de la formule suivante : $M = M1 + M2$
où

- M1 = Nombre de redoublements x 6
- M2 = Nombre de sessions de rattrapage x 3

Les dossiers sont traités selon le diplôme obtenu et tout étudiant qui renseigne des informations incorrectes sur ses moyennes sera automatiquement écarté.

Tout étudiant dont le dossier est incomplet, arrivé après la date limite d'inscription (tampon de la poste faisant foi), ou qui n'a pas fait l'étape de préinscription est automatiquement refusé.